



CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 21 OCTOBRE 2016 INTERVENTION DE Marie-Louise GOURDON

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Les rapports qui nous sont présentés aujourd'hui ont un fil conducteur commun : l'affectation de 81.4 M€ issus de la recette exceptionnelle liée à la vente des parts de l'aéroport. Je ferai donc une intervention unique sur le DOB et la DM1, Jean-Raymond Vinciguerra reviendra plus en détail sur le plan de relance.

J'ai lu avec beaucoup d'attention le DOB pour 2017.

Ce document a pour but de nous donner les grandes lignes de notre budget 2017 et nous permet de balayer l'ensemble des projets et des actions dans nos diverses compétences.

Je vous livre mon analyse.

Ce DOB reprend bien sûr les éléments du plan de relance dont nous venons de parler. Cette manne bienvenue de plus de 81 millions d'euros nous permet à la fois d'accélérer certains investissements et de permettre de réduire un peu notre endettement toujours très élevé.

Investissement dans le domaine de la sécurité, de la sécurisation des établissements scolaires, dans le domaine des infrastructures routières prioritaires, de la lutte contre les inondations et l'aide aux communes, des collèges, des centres de secours incendie ...

C'est le contenu essentiel du document. Nous avons voté la plupart de ces investissements. Nous vous confirmons aujourd'hui notre vote.

Par les temps qui courent, il n'est pas simple de faire un budget. Arrêtons-nous un instant sur nos ressources.

- Les recettes :

Bien sûr, vous dénoncez les réductions importantes des dotations de l'État. Même si nous savons, vous et nous, que tout autre gouvernement avait prévu de faire de même, voire plus.

Vous soulignez le côté négatif, cependant, regardons ce que l'État a permis pour compenser et augmenter nos ressources.

- 1- Tout d'abord, l'État a permis que des parts de l'aéroport NCA puissent être vendues. Vous avez su négocier pour que nous ne perdions pas notre place autour de la table, et de son côté le gouvernement a lui aussi bien négocié faisant doubler la valeur des parts et cela a permis une rentrée de 81M€ alors que vous en attendiez 40 M€.

Nous pouvons donc remercier le gouvernement de cette initiative qui nous permet une manne inattendue et bienvenue

2- le FCTVA s'étend depuis 2016 aux dépenses d'entretien du patrimoine. Cela va représenter une recette supplémentaire non chiffrée dans le DOB.

3- Mais surtout au BP 2014, l'État a donné aux Départements la possibilité d'augmenter le taux des DMTO de 3,8% à 4,5%, pour compenser la hausse des dépenses des Allocations individuelles de solidarité, les AIS, notamment le RSA, La PCH et l'APA.

Vous avez voté contre en tant que député, mais finalement vous avez opté pour l'augmentation maximale de cette fiscalité indirecte.

Pour 2016, les droits de mutation vont atteindre 370 millions €. L'augmentation liée au nouveau taux représente 15% de ce montant, cela permet une recette supplémentaire de 55,5 M€ cette année qui se reconduira en 2017. Ce n'est pas négligeable.

Cela compense en partie les baisses de dotation et en partie les dotations de compensation du RSA. Il me semble juste et utile de le rappeler.

Par ailleurs dans cette DM1, les seules recettes nouvelles de fonctionnement inscrites sont celles apportées par l'Etat pour renforcer l'aide aux personnes âgées à travers une réduction du reste à charge et l'amélioration de l'accueil dans les établissements.

Cette recette de 8.3M€ participe à la couverture des dépenses de fonctionnement qui s'élèvent elles à 28 M€, mais étonnamment, je ne retrouve pas les 8.3 M€ en dépenses dans la ligne budgétaire affectée aux personnes âgées, de DM1 à DM1 le montant est identique 141.4M€ en 2015, 142 M€ en 2016.

Les 20.3 M€ de dépenses restants sont couverts par des transferts à l'intérieur du budget et par la ponction pour 7 M€ des réserves, qui de ce fait n'iront donc pas abonder l'investissement en 2017.

Mais revenons aux nouvelles dépenses de fonctionnement qu'il faut couvrir. Il s'agit principalement de la hausse des dépenses de RSA: vous dites + 19.9 M€ par rapport au BP 2016. C'est un peu faussé! Je vous rappelle qu'au BP vous aviez décidé de n'inscrire que 11 mois de RSA. Si vous aviez inscrit 12 mois comme la sincérité budgétaire vous y obligerait la hausse des dépenses de RSA aurait été de 8M€. D'ailleurs si l'on compare les deux DM 2015 et 2016 on voit que le montant de la mission RSA est parfaitement identique : 153 M€.

Face à cette stabilité on s'interroge est-ce l'efficacité de la chasse aux fraudeurs ou l'amélioration de la situation économique du département ?

En dépense nouvelles dans cette DM1 on trouve également ;

- notre participation au fonds de solidarité des DMTO qui est augmenté de 3.9 M€. Cette hausse n'est pas le fait du hasard nous l'avons vu. Nous sommes et demeurons un département « riche », la péréquation ne date pas d'aujourd'hui, elle date de 2011, et elle tend à rétablir un certain équilibre entre les territoires. Qui peut s'en offusquer ?

- l'augmentation de 2.7 M€ de la dotation à la Métropole qui s'élève aujourd'hui à 57.7 M€ contre 52.9 M€ en 2012 année de sa création.

- l'augmentation des dépenses de personnel pour 1.8 M€

Enfin alors qu'on l'a vu alors que les nouvelles recettes de cette DM proviennent de l'APA, ce secteur est en diminution de 2.3M€

Sur le plan du fonctionnement de notre institution, vous prévoyez de poursuivre les économies. Nous partageons cette démarche.

Vous continuerez de ne pas remplacer deux départs à la retraite sur trois. Nous nous demandons si, à terme, l'ensemble des services pourront continuer à être efficaces ?

Venons-en au projet social.

J'ai relu plusieurs fois le document en me demandant comment était détaillé le volet social qui est la plus importante compétence du Département, et qui représente 37% du budget total d' 1.4 milliard à cette DM1 2016.

Il apparaît presque uniquement sous forme négative de contraintes et de dépenses :

Notamment les charges du RSA.

Le RSA est pourtant un dispositif indispensable qui répond aux besoins d'une population en difficulté, de façon provisoire ou à long terme, nombreuse dans notre Département, ce dispositif faisait suite au RMI, il a été mis en place et totalement décentralisé en 2009. Depuis le début, son montant n'a jamais été compensé complètement par l'Etat

C'est à la page 10 du DOB que nous trouvons 4 lignes positives concernant notre mission prioritaire : je cite

"Les efforts réalisés sur nos dépenses courantes nous permettront de financer nos dépenses obligatoires et prioritaires. "

Le Département poursuivra son engagement soutenu en matière de solidarités humaine et territoriale.

Dans le domaine social, la démarche de contractualisation avec les établissements sera poursuivie dans le cadre des nouvelles générations de CPOM. La médiation scolaire sera renforcée. "

J'aurais aimé des perspectives plus détaillées, montrant toute l'importance de cette mission, qui reste, plus que jamais, la plus importante. Sur la mise en œuvre du plan vieillissement de l'Etat par exemple, sur la politique du handicap, sur celle de la famille, des jeunes en difficulté, des mineurs etc ...

Ainsi, dans le domaine de la lutte contre la radicalisation des jeunes, pouvons-nous imaginer une politique contre la radicalisation des jeunes si nous ne mettons pas un budget suffisamment important dans la prévention et dans le soutien aux associations qui travaillent efficacement dans ce domaine?

L'urgence de la situation dans ce domaine commande des dispositions immédiates de Sécurité et de sécurisation. Vous le faites. Mais il est tout aussi nécessaire de travailler à moyen et à long terme dans ce domaine.

Et les quelques mesures envisagées en prévention ne me semblent pas à la hauteur de cet enjeu à long terme. On pourrait mettre en œuvre un véritable plan de prévention départemental de la radicalisation, fléau qui peut atteindre beaucoup de jeunes dès le Collège et le lycée.

Sur l'investissement :

En recette, nous l'avons vu, il s'agit essentiellement des 81.4 M€ de l'aéroport

En 2017, nous aurons aussi, peut-être, la vente du CICA pour 8,5M€ et celle de La propriété de La Garoupe pour 11,9M€. Je ne les ai pas vues évoquées dans le DOB, par prudence sans doute.

Mais elles seront bienvenues. 20 M€, c'est la moitié du plan de relance actuel.

En attendant, sur les 81.4 M€ vous souhaitez en réserver 40 millions à la réduction de l'encours de la dette sur 2016 et 2017 et vous affectez 41 M€ à l'investissement dont 28 M€ à cette DM1 par le biais du plan de relance.

On l'a vu 7 millions d'euros prévus au BP 2016 pour alimenter l'investissement l'an prochain restent en fonctionnement pour couvrir les dépenses de cette DM 1. Avec tous ces changements vous annoncez que le niveau d'épargne de notre département devrait se maintenir aux alentours de 120 M€ en 2016. C'est une bonne chose.

Notre dette s'élèvera encore en fin 2016 à 856 M€. Le plan de relance de 400M€ de 2009 y est pour beaucoup, ayant été principalement basé sur l'emprunt. Celui de cette année est plus modeste.

Vous avez fait le choix du désendettement et malgré le plan de relance, les dépenses d'équipement brut qui étaient de 89.8 € par habitant au BP passent à 92.6 € par habitant avec le plan de relance. Rappelons qu'elles s'élèvent à 96 € par habitant en moyenne pour les départements de même importance au BP 2016.